

Jeudi 29 mars, 11h00

Titre : La chaire de recherche industrielle CRSNG-Université Laval en sylviculture et faune: vers une sylviculture adaptée à la forêt irrégulière et à sa faune

Auteurs : Jean-Claude Ruel, David Pothier, Daniel Fortin

Résumé : La forêt boréale de l'Est du pays possède un régime de perturbations distinct du reste de la forêt boréale canadienne. En effet, l'intervalle entre deux feux successifs peut dépasser la longévité des espèces présentes. Les peuplements atteignent alors un stade où certains arbres commencent à dépérir et à se renverser, développant ainsi une structure irrégulière et plus diversifiée. Cette structure et cette dynamique particulière affectent nécessairement l'assemblage des espèces fauniques présentes. Les connaissances permettant d'orienter l'aménagement de la forêt boréale proviennent toutefois davantage d'expériences menées en forêt régulière où les CPRS (coupe avec protection de la régénération et des sols) sont généralement utilisées pour récolter la matière ligneuse. Or, un système sylvicole basé sur les coupes partielles semble plus approprié pour les forêts irrégulières du milieu boréal. Les connaissances sur l'utilisation de cette approche en forêt boréale sont toutefois fragmentaires.

La chaire industrielle de recherche industrielle CRSNG-Université Laval en sylviculture et faune a vu le jour en novembre 2003 avec pour mission première d'acquérir les connaissances et développer l'expertise requise pour élaborer des stratégies sylvicoles adaptées à la forêt boréale de structure irrégulière. Les stratégies développées tiendront compte prioritairement des ressources forestières et fauniques de façon à respecter les critères reconnus de développement durable.

Le programme de recherche s'articule autour de trois axes. Il est conçu pour favoriser une gestion écosystémique par une intégration des connaissances faune-forêt. Le premier axe vise à caractériser l'écologie des forêts de structure irrégulière et à en préciser la dynamique naturelle. Les résultats de ce premier axe seront utilisés par le deuxième axe à l'intérieur duquel différents traitements sylvicoles seront expérimentés et comparés sous les angles de la récolte de matière ligneuse, de la croissance des peuplements, de la qualité des habitats fauniques, du maintien de la biodiversité et de l'incidence du chablis. Le troisième axe transposera à l'échelle du paysage les résultats du deuxième axe de façon à prendre en considération la répartition spatiale des peuplements et des traitements sylvicoles sous les aspects des opérations forestières, du régime hydrique et des espèces fauniques à grand domaine vital.